

Règlement VTT 2025 (14.05.2025) 5 et 6 courses

But	Dans le but de favoriser le sport pour tous, l'Union cycliste fribourgeoise (UCF) organise chaque année un classement général des courses VTT, organisées dans le canton Fribourg et le canton de Vaud pour l'une d'elles, sous l'appellation « Coupe fribourgeoise de VTT ».
-----	---

Epreuves	L'UCF, par sa commission VTT, et en accord avec les organisateurs, établit chaque année la liste des épreuves qui comptent pour l'attribution des points de la Coupe fribourgeoise de VTT. Une réunion annuelle de coordination est organisée avec les responsables des courses.
Obligations des organisateurs, coureurs et UCF	Les clubs ou organisateurs qui refusent la sélection de leur épreuve pour la Coupe fribourgeoise de VTT doivent informer par écrit à l'UCF avant la fin de l'année en cours. Les responsables des courses sélectionnées doivent respecter les conditions suivantes : Les catégories officielles UCF doivent être mises à disposition sur le programme, mais peuvent, le cas échéant, être regroupées, en cas de faible participation. Le logo UCF, ainsi que la phrase « compte pour la Coupe fribourgeoise de VTT » doivent figurer dans le programme officiel de chaque organisateur. La publication ou la pose d'une publicité éventuelle pour un sponsor de la « Coupe fribourgeoise de VTT » peut être exigée dans le programme officiel ou sur place. Les résultats intermédiaires en cours de la « Coupe fribourgeoise de VTT » doivent être affichés sur place lors de l'épreuve. Ils sont à disposition sur www.fribike.ch L'organisateur reçoit les classements généraux intermédiaires pour la liste d'appel des coureurs pour les catégories Soft à Méga ! L'organisateur effectue ces appels. Pour toutes les autres catégories, les macarons sont toujours d'actualité ! (fournis par l'UCF), ceci pour le contrôle uniquement lors de la demande du coureur.

Règlement VTT 2025 (14.05.2025) 5 et 6 courses

Obligations des organisateurs, coureurs et UCF	Les organisateurs doivent mettre en place une « zone d'appel » en forme d'épis avant la ligne de départ ou à côté pour la mise en place de tous les coureurs classés Soft à Méga qui seront appelés selon leur classement, ensuite selon l'ordre des inscriptions sur les sites respectifs et enfin les inscrits sur place. Pour les autres catégories selon leur classement (5 premières places du classement général intermédiaire de leur catégorie respective). Les coureurs recevront un macaron pour accéder à la zone prioritaire. Lors de la première course, ce sont les classements de l'année précédente qui font foi. S'il s'agit d'un contre-la-montre, cette règle n'est pas appliquée. Les coureurs bénéficiant du macaron doivent être présents dans cette « zone prioritaire » au minimum 5' avant le départ. Dès ce délai passé, la séparation entre les deux zones sera levée et les autres coureurs peuvent combler les espaces vides pour le départ et plus aucun coureur ne pourra se placer devant la ligne de départ. (Dès la catégorie Hard). Les coureurs doivent demander leur macaron aux organisateurs.(Dès la catégorie Hard). Pour les catégories Soft à Méga, les coureurs doivent être présent dans la zone en épis 10 minutes avant le départ. Aucun coureur ne pourra se placer sur la ligne de lui-même ! Les organisateurs doivent remettre les résultats de leur épreuve dans les 48 heures pour la réalisation des classements généraux intermédiaires. Ils doivent être remis sous format informatique « Excel » L'UCF doit rédiger les classements généraux intermédiaires jusqu'à 24 heures avant la course suivante. Si le classement général intermédiaire de la course précédente fait défaut, celui d'avant fait foi pour l'établissement de la liste d'appel (Soft à Méga) et des 5 premiers. (Dès la catégorie Hard) Le non-respect de toutes ces conditions ainsi qu'une mauvaise organisation peuvent entraîner une non sélection de l'épreuve pour l'année suivante.
---	--

Règlement VTT 2025 (14.05.2025) 5 et 6 courses

Participation	La participation à la Coupe fribourgeoise est ouverte à tous les coureurs, fribourgeois ou non. Tous les coureurs ont droit au classement général de la coupe et à la remise des podiums pour les 3 premiers à la soirée finale.
Classement individuel	Le classement individuel est établi selon les épreuves sélectionnées du calendrier officiel de l'UCF. Il est calculé sur la base de toutes les courses ! Le système de point attribué est le même que celui de la coupe suisse (Tableau ci-dessous) Dans les épreuves où plusieurs distances sont à disposition pour les catégories adultes, il sera attribué 100 points au vainqueur du grand parcours (Cross Country) et 50 points au vainqueur du parcours inférieur au grand (Si 3 parcours) Dans les épreuves où plusieurs choix de parcours jeunes sont possibles, l'UCF définit lequel compte pour la coupe fribourgeoise au moment de l'inscription. Un classement « scratch » (toutes catégories confondues) établi sur la base des grands parcours uniquement désignera le vainqueur absolu de la Coupe fribourgeoise. Sur la base de toutes les courses !

Grand parcours		Petit parcours	
Place	points	Place	Points
1	100	1	50
2	80	2	40
3	70	3	35
4	65	4	32
5	62	5	31
6	60	6	30
7	59	7	29
8	58	8	28
9	57	9	27
10	56	10	26
Et dès la 65ème place, 1 point		Et dès la 31ème place, 1 point	

Règlement VTT 2025 (14.05.2025) 5 et 6 courses

En cas d'égalité au classement final individuel et au scratch	En cas d'égalité à la fin de la saison, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc...) et sur la totalité des épreuves organisées, puis en dernier ressort, il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la coupe fribourgeoise Il en sera de même pour le classement final du « scratch »
---	--

Recours	Pour tous les cas non prévus, un jury de 5 personnes sera composé et tranchera sans possibilité de recours. Les règlements de swiss cycling font office de jurisprudence. Tout protêt doit être impérativement déposé à l'UCF par écrit au plus tard 7 jours après l'épreuve concernée.
---------	--

Peuvent être exclus tous sportif qui, par leur comportement (tricherie, etc.) nuisent au sport en général et au bon déroulement des épreuves.